ÉTUDE SUR LES HYPOTHÈSES D'AVENIR DES PROVINCES WALLONNES

RAPPORT DÉFINITIF

28 mars 2018

Christian BEHRENDT

Frédéric BOUHON

Quentin PIRONNET

Laurane FERON

Zoé Vrolix

Étude sur les hypothèses d'avenir des provinces wallonnes – Table des matières

PLAN DE L'ÉTUDE

ÉTUDE SCIENTIFIQUE

PARTIE 1 – INTRODUCTION

- Propos liminaires
- Titre 1^{er}. Panorama des instruments juridiques applicables aux acteurs provinciaux
- Titre 2. Les missions provinciales
- Titre 3. La division territoriale locale
- Titre 4. Le point sur la question des mandats

PARTIE 2 – DONNÉES STATISTIQUES

- Titre 1^{er}. Observations méthodologiques
 - A. La notion de supracommunalité
 - B. Observations méthodologiques générales
- Titre 2. Tableaux des données chiffrées et graphiques

PARTIE 3 – RÉSUMÉ DES RÉPONSES FOURNIES PAR LES PROVINCES AU QUESTIONNAIRE INSTITUTIONNEL

- Titre 1^{er}. Propos introductifs des provinces
- Titre 2. Questionnaire
 - Question 1 Mise à jour de l'appareil statistique (renvoi)
 - Question 2 Évolution des missions provinciales depuis 2012
 - Question 3 Diagnostique des forces et faiblesses de l'action provinciale
 - Question 4 Conséquences
- Titre 3. Propos conclusifs des provinces

PARTIE 4 – HYPOTHÈSES D'AVENIR DES PROVINCES WALLONNES

- TITRE 1^{er}. L'hypothèse de la suppression des institutions provinciales
 - I. Base constitutionnelle de la suppression des provinces
 - II. Suppression des institutions provinciales avec remplacement
 - A. Remplacement par des entités supracommunales de type 41 de la Constitution
 - B. Remplacement par des entités supracommunales de type « 27 + 1 »
 - III. Suppression des institutions provinciales sans remplacement
 - A. Reprise des compétences par les autorités législatives compétentes
 - 1. Reprise des compétences par l'autorité fédérale
 - 2. Reprise des compétences par la Région wallonne
 - 3. Reprise des compétences par la Communauté française
 - a. L'impossibilité financière de reprise des compétences communautaires exercées par les provinces
 - Les obstacles à la solution de régionalisation des compétences communautaires
 - B. Reprise des compétences par les communes
 - C. Reprise partielle (voy. infra)
- TITRE 2. L'hypothèse du maintien des institutions provinciales
 - I. Scénario du statu quo
 - II. Scénario d'une réforme des provinces
 - A. Reprise des compétences régionales
 - B. Phasing out du Fonds des provinces
 - C. Réforme des ASBL et création de régies
 - D. Attributions du gouverneur
 - E. Simplification du système de publication des normes provinciales

QUESTIONNAIRE INSTITUTIONNEL ET RÉPONSES DES PROVINCES